

Bodrum : le consul honoraire de France vend des bateaux pneumatiques aux clandestins...

écrit par Hoplite | 11 septembre 2015



A BODRUM UN DES COMMERCANTS QUI VENDENT DES CANOTS PNEUMATIQUES AUX IMMIGRES CLANDESTINS N'EST AUTRE QUE LE CONSUL HONORAIRE... DE FRANCE.

source: Antenne 2 20H15

http://www.francetvinfo.fr/monde/europe/migrants/info-france-2-migrants-comment-la-consule-honoraire-de-france-alimente-le-trafic-a-bodrum-en-turquie_1079915.html

Hoplite

Note de Christine Tasin

Il est clair qu'un consul honoraire se doit d'être irréprochable et donc ne doit pas favoriser une émigration sauvage qui peut se retrouver dans le pays qu'il représente, à savoir la France.

Mais le consul pose la bonne question, pourquoi les autorités turques ne font-elles rien, au contraire, pour s'opposer au départ des clandestins ?